

Tiens, ... un entrefilet dans le quotidien «Le Télégramme», en date du 3 Octobre 2023 nous apprend que le deuxième personnage de l'État, le Président du Sénat, vient d'être réélu. Le renouvellement du Sénat s'est déroulé dans la plus grande indifférence. Ce n'est qu'un des signes de la terrible maladie qui pèse sur nos institutions.

Quelques mois auparavant, la réforme des retraites avait été conspuée par 70% de la population, alors que le Président de la République élu un an plus tôt à 56% des suffrages avait clairement annoncé la couleur...

La Constitution de la 5ème république, âgée de 64 ans, semble touchée par une sénilité qu'on ne peut qualifier de précoce, mais plutôt issue d'un manque de renouvellement :

- Le gouvernement qui doit «conduire la politique de la Nation» apparaît comme un cabinet d'exécution des décisions du Président de la République, avec des ministres inconnus qui disparaissent parfois avant qu'on n'ait retenu leur nom.
- Le Parlement n'a pas de majorité absolue et le gouvernement sur-utilise l'article 49-3 et le 44-3 sur le vote bloqué du Budget.
- Les principaux partis politiques ont recours à des primaires pour choisir un candidat à la présidentielle, tant ils ne se sentent plus légitimes.
- Les deux tiers des moins de 30 ans ne votent plus.
- Le personnel politique national est décrédibilisé. Il n'y a qu'en France qu'ont été condamnées au Pénal des personnes ayant occupé les plus hautes fonctions de l'État : deux Présidents de la République, trois Premiers Ministres, un Ministre du Budget, un Garde des sceaux, un Ministre de l'Intérieur etc.
- Du côté des collectivités locales, la démocratie ne semble pas en meilleure forme: Les dernières élections régionales et départementales ont connu une participation de 35 %. A noter cependant que les élections municipales voient une meilleure participation.
- En 2018, une pétition de plus de 110 000 signatures demande un référendum sur la question du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne. Elle reste lettre morte.

Que se passe-t-il?

Il faut d'abord poser le constat que la démocratie régresse dans le monde entier.

1/ Des pays importants, très peuplés, vivent sous des régimes autoritaires : Russie, Turquie, Iran, Chine, la liste est longue

2/ des pays occidentaux majeurs portent ou ont porté au pouvoir des populistes d'extrême-droite : USA (Trump), Brésil (Bolsonaro) , Italie, Pologne, Autriche etc.

Cela au moment où (cause ou conséquence ?) les tensions internationales se ravivent.

Et la France dans tout ça ?

En France, tout semble indiquer que le **gouvernail** de notre constitution ne fonctionne plus et que notre démocratie est en panne.

Faudra-t-il une crise institutionnelle majeure pour que la France se dote d'une constitution moderne?

Ce crash semble se profiler, avec la probabilité de l'accession du Rassemblement National à la Présidence de la République. L'élection législative qui suivrait verrait sans doute l'émergence d'un Front républicain opposé au RN, ce qui bloquerait définitivement les institutions. Devant une telle panne de régime, couplée inévitablement à des troubles sociaux, la notation financière de la France se dégraderait à coup sur, rendant le poids de la dette insupportable et obligeant l'Europe (entendez l'Allemagne) à intervenir dans un sorte de tutelle comme l'a connu la Grèce.

Une relocalisation de la démocratie peut constituer un début de solution.

Il est vital de cesser de tout concentrer au sommet de la pyramide politique française, dans un one-man show qui finit toujours par décevoir le citoyen-spectateur. Deux jeunes sur trois ne pratiquent plus le vote !

On note que dans toutes les autres démocraties Européennes, les dirigeants sont élus par les parlements nationaux et non au suffrage universel comme l'a institué De Gaulle en 1962.

C'est aussi le cas dans nos communes depuis des lustres, le maire est élu par le conseil municipal sans que cela ne provoque la moindre instabilité de la fonction.

Ce qui est frappant également chez nos voisins européens, c'est qu'ils fonctionnent avec des régions responsables. Le budget annuel de ces régions avoisine les 20 Milliards en moyenne (Sicile 17 Mds pour une population comparable à la Bretagne) alors que le budget de la Bretagne (à 4 départements) est de 1,7 Milliards. Et on nous fait peur avec la perspective d'autonomie... on en est loin.

En France, la région n'a aucune marge de manœuvre budgétaire et ses compétences sont emberlificotées avec celles du département. Ainsi la Région Bretagne, responsable des cantines des lycées, a-t-elle dû renoncer à un projet de légumerie sur Rennes pour accroître la part des produits locaux, car elle n'arrivait pas à s'entendre avec le Département d'Ille-et-Vilaine, responsable des cantines des collèges.

La région pourrait être le pilote de l'aménagement des territoires dans les domaines de l'eau, du logement, des transports quotidiens, du foncier. Elle devrait être la fédération des EPCI (intercommunalités).

Cette relocalisation permettrait de revivifier la démocratie car les collectivités locales sont moins touchées par le désamour des Français pour leurs dirigeants. La popularité des maires était estimée à 71 % selon un sondage de 2020.

Chacun sait combien l'action des maires au plus près du terrain a permis de passer la crise du Covid sans trop de catastrophes. Et ce malgré le mépris qu'ils ont endurés de la part de l'État central.

Mais cela suppose de ne pas reproduire au niveau régional le centralisme et la bureaucratie qui gangrène l'action des administrations centrales.

C'est en ré-enracinant la démocratie qu'on peut la régénérer. Nos voisins suisses pratiquent des votations régulières, ce qui entretient le sentiment de citoyenneté et pourrait redonner aux jeunes de France le « goût des urnes ».

Plus généralement, une relocalisation du pouvoir permettrait aussi à la puissance publique de regagner de l'efficacité et de la crédibilité.

Revenons un peu sur ce qu'il est convenu d'appeler la « dette abyssale » de la France et qui contraint la France à accepter les oukases de Bruxelles.

Son gonflement date des années 90, lorsque le Parti Socialiste qui détient alors tous les pouvoirs adopte la thèse néo-libérale qui édicte qu'il faut baisser les impôts : « No Tax » nous dit DSK. Cela plaît à l'électeur, surtout si on omet de lui dire que cela signifie qu'il faut restreindre les services publics, fermer des écoles et des hôpitaux. Certains beaux esprits, qui vivent à l'intérieur du périphérique, pensent qu'on va trouver de l'efficacité dans une organisation plus moderne 2.0

Pour ce faire ils ont une recette : contrôler, centraliser, procéder.

Et depuis 30 ans, on n'a de cesse de réduire l'autonomie des hôpitaux, de fermer les petites structures de proximité, d'interdire aux médecins de pratiquer des gardes et des actes bénins, de demander toujours plus de reportings aux enseignants, d'initier des démarches ISO alors que les personnels sont démotivés.

La gestion des 35 Heures, pilotée par ces mêmes bureaucrates, a parachevé l'inefficacité ambiante.

Pendant ce temps-là les élus locaux, à droite comme à gauche, résistent contre le démantèlement de de leurs hôpitaux, tribunaux, postes, écoles ... Aucun élu ne serait reconduit si il disait qu'il fallait réduire les services publics, si on veut continuer à réduire les impôts.

Les Français veulent qu'on gère mieux la dépendance, mais rejettent toute augmentation de taxe sur les successions.

Pour résoudre cette équation infernale, il n'y a eu qu'une solution : endetter l'état.

D'ailleurs ceux qui vont prêter à l'état, ce sont globalement ceux à qui on a réduit les impôts, et qui ne savent plus où placer leur épargne. Le cas de la niche fiscale assurance-vie en est la parfaite illustration. L'inflation du marché de l'immobilier, la multiplication des résidences secondaires est une conséquence indirecte de ce « No Tax ».

Pour sortir de ce monstre administratif, la régionalisation, plus généralement le rapprochement des décideurs, apparaît nécessaire . La prise en responsabilité des lycées et collèges par les Régions et Départements a plutôt bien réussi en Bretagne. Les élus locaux sont « visibles », on peut les rencontrer, leurs parler. Au niveau étatique, on n'a d'ailleurs pas ces vice-présidents régionaux ou départementaux en face de nous mais des ministres inatteignables, qui changent au gré des désirs du Prince , et dont la carrière s'est plus souvent faite à la cour des rois que sur le terrain.

Sans démocratie citoyenne de proximité, nous n'arriverons pas à redonner foi dans l'action publique qui est pourtant vitale si on veut affronter les défis environnementaux et sociaux qui s'annoncent.

Jean-Pol KERJEAN